

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

CENTRE COMMUNAL DE
L'ACTION SOCIALE DE
VERNOUILLET



OBJET :

CCAS-2025-C02

**Délibération Budget
Primitif 2025 - CCAS
Annexe**

**Date de la
convocation**

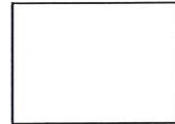
31 mars 2025

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services
préfectoraux

Publication électronique et mise en
ligne sur le site Internet de la
collectivité

29/04/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'an DEUX MILLE VINGT CINQ le NEUF AVRIL à 18H30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Damien STEPHO :

Etaient présents :

M. STEPHO ; MME LUCAS ; M. RICHARD ; MME QUÉRITÉ ; M. VISERY ;
MME HASSANPOUR ; MME BAMBOTE WANTONTWA ; M. SCOUARNEC ;
MME LAURET-MOUHOUBI.

Excusés :

MME VIGNY ; M. TRAPATEAU ; MME MERABTI ; M. AHSAINÉ ; MME
PIAUPHREIX-GRONDIN.

Absents non excusés :

MME BOUADLA-ABDI ; MME AHIZOUN ; M. SIADOUA.

Mme Catherine LUCAS a été élue secrétaire.

La séance s'est terminée à 19h30.

Le Conseil d'Administration du CCAS de Vernouillet, délibèrent sur le Budget Primitif Annexe de l'exercice 2025 présenté par M. Damien STEPHO, Président :

Recettes de Fonctionnement

La section des recettes de fonctionnement du Budget Primitif 2025 pour le budget annexe du CCAS est identique aux éléments présentés lors du Rapport d'Orientation Budgétaire :

Recettes fonctionnement	ROB	AJUST	BP 2025
017 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	445 500,00	-	445 500,00
018 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	44 000,00	-	44 000,00
019 - DIVERS PRODUITS	-	-	-
	489 500,00	-	489 500,00

Chapitre 017 : recettes de tarification.

Chapitre 018 : subventions reçues (notamment du Budget Principal pour 41 000 €.

NB : Les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses car il faut amortir une partie des déficits antérieurs.

Dépenses de Fonctionnement

La section dépenses de fonctionnement du Budget Primitif 2025 pour le budget annexe du CCAS est identique aux éléments présentés lors du Rapport d'Orientation Budgétaire :

Dépenses fonctionnement	ROB	AJUST	BP 2025
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	-	-
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 825,00	-	11 825,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	415 740,00	-	415 740,00
016 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	40 935,00	-	40 935,00
	468 500,00	-	468 500,00

Chapitre 011 : frais de fonctionnement de la structure (essentiellement fournitures médicales et frais de communication).

Accusé de réception en préfecture
028-262800352-20250409-ccas2025c02-DE
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025

Chapitre 011 : frais de fonctionnement de la structure (essentiellement fournitures médicales et frais de communication).

Chapitre 012 : frais de personnel..

Chapitre 016 : dépenses liées à la structure (véhicules, assurances, informatique...).

Investissement

La section d'investissement du Budget Primitif 2025 pour le budget annexe du CCAS est identique aux éléments présentés lors du Rapport d'Orientation Budgétaire :

Recettes investissement	ROB	AJUST	BP 2025
10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	109,00	-	109,00
28 - AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 814,00	-	1 814,00
	1 923,00	-	1 923,00
Dépenses Investissement	ROB	AJUST	BP 2025
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 923,00	-	1 923,00
	1 923,00	-	1 923,00

Chapitre 10 : récupération de FCTVA sur les investissements.

Chapitre 28 : amortissements.

Chapitre 21 : investissements prévus.

Le Président,


Damien STEPHO



Monsieur le Maire, Président du CCAS certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage